



# Conditions de déroulement de formation

## 1. Objet

Ce document a pour objet d'informer les bénéficiaires des modalités d'accueil et des conditions de déroulement de la formation, conformément au Critère 3 – Indicateur 9 du Référentiel National Qualité (Qualiopi).

## 2. Modalités d'accueil

Avant le démarrage de la formation, les bénéficiaires reçoivent toutes les informations pratiques nécessaires : horaires, lieu ou lien de connexion, contacts utiles, organisation du premier jour et présentation du formateur.

## 3. Organisation et déroulement de la formation

La formation se déroule conformément au programme transmis. Elle alterne apports théoriques, mises en pratique et échanges. Le formateur veille au respect du planning et à la participation active des bénéficiaires.

## 4. Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques mobilisées peuvent inclure des exposés interactifs, études de cas, travaux pratiques, exercices et échanges collectifs.

## 5. Modalités de suivi et d'évaluation

Le suivi est assuré tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des acquis est réalisée au moyen de quiz, exercices pratiques, auto-évaluations ou échanges structurés, selon la nature de la prestation.

## 6. Règles de fonctionnement

Les bénéficiaires sont invités à respecter les horaires, à participer activement aux échanges et à adopter un comportement professionnel favorisant l'apprentissage collectif.

## 7. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

OGIP Organisation s'engage à favoriser l'accessibilité de ses formations. Une analyse des besoins spécifiques est réalisée en amont afin d'identifier et mettre en œuvre des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles lorsque cela est possible.

## 8. Traçabilité

La diffusion de ce document est assurée avant l'entrée en formation par email ou espace partagé. Les preuves de diffusion sont archivées dans le dossier formation.